

Travaux d'irrigation sous les lignes électriques : Prudence, restez à distance

- En vous approchant trop près d'une ligne électrique avec un tuyau d'arrosage, vous courez des risques d'électrocution importants



Les conseils de sécurité à respecter à proximité des lignes électriques

restez à distance

Vous êtes souvent amenés à travailler sur des parcelles traversées par des lignes à haute tension, notamment celles de 10 000 à 400 000 volts.

Le danger existe :

Si vous vous approchez trop près d'une ligne électrique ou pointez un objet dans sa direction, vous pouvez provoquer

un arc électrique, appelé amorçage et vous risquez l'électrocution.

Prudence : les deux derniers accidents mortels ont eu lieu dans les Landes, pendant les travaux d'irrigation, sous les lignes électriques, en levant les tuyaux.

suivez les règles de prudence

Préparation du chantier

Tenez compte de l'implantation des lignes électriques sur la parcelle avant d'installer les tuyaux d'arrosage et pendant les semis.

Choisissez des tuyaux ne dépassant pas 6 m pour les parcelles les plus à risque.

Installation, démontage

Manipulez les tuyaux en position horizontale (et loin des lignes).

Ne travaillez pas seul : faites-vous accompagner d'une autre personne pour vous guider et alerter les secours si nécessaire.

n'oubliez pas...

Les risques d'électrocution sont accentués en période d'humidité (brouillard, intempéries...).

La fatigue et l'habitude entraînent une diminution de l'attention et une mauvaise appréciation des distances.

Le vent est susceptible de modifier la trajectoire des tuyaux que vous manipulez.

Vous devez informer du danger vos salariés et les autres personnes intervenant dans les parcelles.

en cas d'accident

Pensez à interdire l'accès pour empêcher un autre accident (distance minimum de 5 m).

Ne touchez pas aux personnes blessées quand elles sont encore en contact avec la ligne pour éviter d'être vous-même électrisé.

Ne touchez pas aux câbles même tombés au sol, ni aux pylônes.



Alertez :

- les pompiers : 18
- la gendarmerie : 17
- le SAMU : 15

les contacts

N'hésitez pas à contacter les Conseillers en Prévention de votre MSA :

MSA Dordogne-Lot-et-Garonne
Dordogne : 05 53 02 68 23
Lot-et-Garonne : 05 53 67 77 84

MSA Gironde : 05 56 01 97 71

MSA Sud Aquitaine
Landes : 05 58 06 55 89
Pyrénées-Atlantiques : 05 59 80 72 49

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur : www.erdfdistribution.fr ou www.rte.france.com
et sur : www.sousleslignes-prudence.fr